

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE QUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre à 17h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, Alexandre LAVENANT, Lucie TOLMAIS, Marc GENARD, Violaine BUCCI-KURSNER, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Paul BESOMBES, Christophe GSELL (P. M. TISON).

Secrétaire de séance : M. PELLERIN.

Finances :

**FINANCES COMMUNALES – DOCUMENTS BUDGETAIRES - BUDGET GENERAL – VOTE D'UNE DM
(DM1)**

DL20250922_18

Présents : 26

Pouvoirs : 2

Abstentions :

Suffrages exprimés : 28

Pour : 21

Contre : 7

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 17/09/2025

Il est nécessaire de procéder à quelques ajustements sur certains chapitres votés au BP2025, notamment pour

1°) permettre de nouvelles inscriptions

- **en fonctionnement** : nouvelles subventions attribuées aux associations et ajustements de crédits en dépenses ; en recettes, des crédits au titre des droits de mutation viennent s'ajouter aux 500 000€ déjà prévus (au 31 août, les recettes encaissées s'élèvent déjà à 460 000 euros), et la reprise des provisions de charge d'énergie (vue plus avant) ;
- **en investissement** : modification de programmes de financements, travaux d'aménagement (entrée de Ville, accès Monument aux morts, démolition partie Ouest Bâtiment Etier de la plage et bâtiment d'accueil, Réseaux divers...) en dépenses ; Aide de 15% au titre de la transition écologique dans les territoires dit fonds verts (Maires bâtisseurs), en recettes.

2°) procéder à des modifications d'affectations demandées par le Comptable : le dispositif de lissage conjoncturel DILICO instauré par le Gouvernement a obligé la Collectivité au versement de la somme de 3673€, inscrite au BS2025, or une imputation comptable spécifique a été créée depuis qui justifie le changement d'écriture comptable.

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à la majorité, avec 7 voix contre¹, d'adopter la décision modificative suivante :

¹ MM Chauvois, Meslé, Tison (+ le pouvoir de M. Gsell), Frenod et Mmes Segaud Castex et Le Bas votent contre.

BUDGET GENERAL 2025– DM1

M57

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Imp°	objet	montant	Imp°	objet	montant
O11	<u>Charges à caractère général</u>	31 100€	73	<u>Fiscalité</u>	32 268€
60632	Equipements de cuisine- restaurant scolaire	11 000,00€	73123	Droits de mutation	32 268,00€
60636	Dotations vêtements de travail	800,00€			
614	Charges locatives	1 000,00€			
615228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	10 000,00€			
615231	Entretien et réparations sur voirie	5 000,00€			
615232	Entretien et réparations sur réseaux	16 000,00€			
6232	Droits et redev. SACEM -Fêtes et cérémonies	-13 200,00€			
627	Frais bancaires LBP pour ligne de trésorerie	500,00€			
O14	<u>Atténuation des produits</u>	0€			
739115	Contribution redressement des finances publiques	-3 673,00 €			
739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales -DILICO	3 673,00 €			
65	<u>Autres charges de gestion courante</u>	-30 755€		<u>Reprises amortissement, dépréciations, provisions</u>	
65736221	Subvention budget transports	- 80 000,00 €	78	<u>semi-budgétaires</u>	80 077€
65818	Droits et redev. SACEM -Fêtes et cérémonies	13 200,00€	7815	reprise sur provisions pour charges	80 000,00 €
65748	Subventions aux associations	36 045,00€	7817	reprise sur dépréciations des actifs circulants	77,00 €
66	<u>Charges financières</u>	22 000€			
66111	Charges Financières - ligne trésorerie (2.56%)	22 000,00 €			
O42	<u>Opérations d'ordre entre sections</u>	90 000€			
6811	Dotations aux amortissements (complém. crédits)	90 000,00€			
	TOTAL	112 345,00 €		TOTAL	112 345,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Imp°	objet	montant	Imp°	objet	montant
20	<u>Immobilisations incorporelles (sans les reports)</u>	8 500€	13	<u>Subventions d'investissement reçues (hors 138)</u>	41 550€
2051	Achat de licences	8 500,00 €	1321	Fonds verts (Maires bâtisseurs)	41 550,00 €
21	<u>Immobilisations corporelles</u>	53 050€			
2128	Travaux d'aménagement d'entrée de Ville	12 500,00€			
2128	Aménagement accès Monument aux morts	7 000,00€			
2138	Démolition Etrier de la Plage pour partie	22 000,00 €			
21532-21538	réseaux divers (assainissement - pluviales...)	11 550,00 €			
23	<u>Immobilisations en cours</u>	70 000€	040	<u>Opérations d'ordre entre section</u>	90 000€
2313	Solde-révisions AP restaurant scolaire	70 000,00 €	281531	Dotations aux amortissements	90 000,00 €
	TOTAL	131 550,00 €		TOTAL	131 550,00 €

Imp° : chapitre/article d'imputation.

Fait et délibéré en séance les jour mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain Ball

